



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Eau**

Affaire suivie par Coraline GAUTHIER
unité-QLM-LET240777
Tél : 05 59 80 87 93
Mél : ddtm-secheresse@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 16 juillet 2024

L'adjointe à la cheffe du service Eau

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Mise en vigilance sécheresse sur la Baïse

Je vous informe que le débit de la Baïse est proche du seuil d'alerte.

Pour garantir un débit minimum et préserver la qualité des eaux, des restrictions sur les prélèvements d'eau directement dans le cours d'eau, ses affluents et leur nappe d'accompagnement (puits, forages, ...) pourraient être mises en place dans les semaines à venir, en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et de l'état du cours d'eau pour tous les usagers concernés (prélèvements à usage domestique, irrigation,...)

Les particuliers et les professionnels sont encouragés à adopter dès à présent des pratiques responsables pour économiser l'eau, en suivant les éco-gestes recommandés afin de contribuer à la préservation de la ressource.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
L'adjointe à la cheffe du service eau


Aurélie Birlinger

À l'intention de :

- Mesdames et Messieurs les Maires des communes de Abidos, Abos, Arbus, Aubertin, Cuqueron, Estialescq, Gan, Lacommande, Lahourcade, Lasseube, Lasseubetat, Monein, Mourenx, Noguères, Ogeu-les-Bains, Os-Marsillon, Parbayse, Pardies et deTarsacq.
- Messieurs les Présidents de la Communauté de communes Haut Béarn, de la Communauté de communes Lacq Orthez et de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.
- Monsieur le Directeur du Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau
- Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture
- Monsieur le Président du Groupement des Irrigants
- Monsieur le Responsable de l'OFB